

OFFRE COMBINÉE CORNĒRCARD MILES & MORE CLASSIC.

Cotisation annuelle: CHF 70 au lieu de CHF 140 la première année. La carte Diners Club ne fait l'objet d'aucune cotisation annuelle¹.

Bonus de bienvenue²: 20'000 Miles.

Concours: 25'000 Miles supplémentaires seront crédités à 25 personnes, qui seront tirées au sort à la fin de cette promotion, parmi celles qui auront demandé et reçu la carte de crédit. Les gagnantes et gagnants recevront les Miles supplémentaires sur leur compte Miles & More d'ici le 31 décembre 2026, y compris le bonus de bienvenue, soit un total de 45'000 Miles. Conditions de participation au «Concours Cornercard 25'000 Miles & More» sur le lien: cornercard.ch/f/mm-contest26.

Bonus sur les dépenses:

- Diners Club Miles & More:
2 Miles pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Classic (transactions en CHF):
0,8 Mile pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Classic (transactions en monnaies étrangères):
1 Mile pour CHF 2 dépensés

En tant que titulaire de la carte de crédit Cornercard Miles & More Classic, **vous pouvez empêcher l'expiration de vos Miles**. Il vous suffit d'effectuer au moins un achat éligible pour accumuler des Miles³ chaque mois et d'être titulaire d'une carte Cornercard Miles & More depuis au moins trois mois.

OFFRE COMBINÉE CORNĒRCARD MILES & MORE GOLD.

Cotisation annuelle: CHF 110 au lieu de CHF 220 la première année. La carte Diners Club ne fait l'objet d'aucune cotisation annuelle¹.

Bonus de bienvenue²: 40'000 Miles.

Concours: 25'000 Miles supplémentaires seront crédités à 25 personnes, qui seront tirées au sort à la fin de cette promotion, parmi celles qui auront demandé et reçu la carte de crédit. Les gagnantes et gagnants recevront les Miles supplémentaires sur leur compte Miles & More d'ici le 31 décembre 2026, y compris le bonus de bienvenue, soit un total de 65'000 Miles. Conditions de participation au «Concours Cornercard 25'000 Miles & More» sur le lien: cornercard.ch/f/mm-contest26.

Bonus sur les dépenses:

- Diners Club Miles & More:
2 Miles pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Gold (transactions en CHF):
1 Mile pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Gold (transactions en monnaies étrangères):
1,2 Mile pour CHF 2 dépensés

En tant que titulaire de la carte de crédit Cornercard Miles & More Gold, **vous pouvez empêcher l'expiration de vos Miles**. Il vous suffit d'effectuer au moins un achat éligible pour accumuler des Miles³ chaque mois et d'être titulaire d'une carte Cornercard Miles & More depuis au moins trois mois.

OFFRE COMBINÉE CORNĒRCARD MILES & MORE PLATINUM.

Cotisation annuelle: CHF 750. Réduction de la cotisation annuelle pour les titulaires du statut Frequent Traveller:

- **Frequent Traveller:** CHF 670 (réduction de CHF 80)
- **SEN/HON:** CHF 530 (réduction de CHF 220)

La carte Diners Club ne fait l'objet d'aucune cotisation annuelle¹.

Bonus de bienvenue²: 60'000 Miles.

Concours: 25'000 Miles supplémentaires seront crédités à 25 personnes, qui seront tirées au sort à la fin de cette promotion, parmi celles qui auront demandé et reçu la carte de crédit. Les gagnantes et gagnants recevront les Miles supplémentaires sur leur compte Miles & More d'ici le 31 décembre 2026, y compris le bonus de bienvenue, soit un total de 85'000 Miles. Conditions de participation au «Concours Cornercard 25'000 Miles & More» sur le lien: cornercard.ch/f/mm-contest26.

Bonus sur les dépenses:

- Diners Club Miles & More: 2,4 Miles pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Platinum (transactions en CHF): 1,2 Mile pour CHF 2 dépensés
- Cornercard Miles & More Platinum (transactions en monnaies étrangères): 1,5 Mile pour CHF 2 dépensés

En tant que titulaire de la carte de crédit Cornercard Miles & More Platinum, **vous pouvez empêcher l'expiration de vos Miles**. Il vous suffit d'effectuer au moins un achat éligible pour accumuler des Miles³ chaque mois et d'être titulaire d'une carte Cornercard Miles & More depuis au moins trois mois.

¹ Cette offre pour la carte Diners Club reste valable tant que vous détenez les deux cartes.

² Cette promotion s'applique uniquement aux personnes qui demandent une nouvelle carte de crédit Cornercard Miles & More entre le 31 août 2026 et le 29 novembre 2026, à condition que la carte soit ensuite émise. L'émission de la carte de crédit Cornercard Miles & More nécessite notamment un examen de la solvabilité de la personne demandeuse conformément aux dispositions légales en vigueur (en particulier la loi fédérale sur le crédit à la consommation, LCC). Cornèr Banque SA peut également refuser d'ouvrir la relation de carte sans en indiquer les motifs. Dans ce cas également, il n'existe aucun droit pour la personne demandeuse de la carte. Cette offre s'adresse exclusivement aux nouveaux clients et aux nouvelles clientes qui ne possèdent pas encore de carte de crédit principale Cornercard Miles & More ou qui ne l'ont pas résiliée au cours des douze derniers mois précédant le début de cette promotion, à savoir avant le 30 août 2025. Les éventuelles cartes additionnelles (ainsi que les transactions effectuées avec ces cartes) sont exclues de la promotion. En outre, la banque se réserve le droit d'annuler les miles en tant que bonus de bienvenue si la carte est résiliée par le ou la titulaire et/ou la banque dans les 12 mois suivant l'émission de la carte, ou si le ou la titulaire n'effectue aucune transaction avec la carte de crédit Cornercard Miles & More d'une valeur totale d'au moins CHF 3'000 dans la même période.

³ Les transactions suivantes réalisées avec la carte ne donnent pas le droit d'accumuler des Miles: retraits d'espèces, jeux de hasard de tout type et sous toute forme, prestations offertes en rapport avec la carte, commissions, cotisations annuelles et intérêts. En outre, les transactions réalisées avec la carte qui ne concernent pas l'achat de biens ou de services, mais qui servent exclusivement à générer des Miles de manière abusive (p. ex. transfert d'argent par la personne titulaire d'une carte de crédit Miles & More, à partir d'un compte PayPal sur lequel la carte de crédit Miles & More est enregistrée comme moyen de paiement, à elle-même) ne donnent pas droit à un crédit de Miles. La banque se réserve le droit d'annuler ultérieurement les Miles qui ont quand même été crédités.

La participation à cette promotion est aux risques et périls exclusifs de la personne titulaire de la carte. Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en cas de dommages, directs ou indirects, pouvant être subis par la personne titulaire de la carte à la suite de sa participation à la présente promotion. Cornèr Banque se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les dispositions des présentes conditions et/ou de la promotion en général ainsi que de mettre fin définitivement à la promotion sans en indiquer les raisons. Toute modification/cessation de la promotion sera, dans la mesure du possible, communiquée de manière appropriée à la personne titulaire de la carte. Par ailleurs, les Conditions générales actuelles dans le cadre du programme Miles & More s'appliquent. S'agissant de la législation applicable et du for juridique compétent, il est renvoyé à la relation contractuelle entre Cornèr Banque et la personne titulaire de la carte ou aux stipulations des Conditions générales applicables.